

220C2130

FR0000052623-OP006-AS03

24 juin 2020

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

**DEDALUS FRANCE**

(Euronext Paris)

1. Le 23 juin 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société DEDALUS FRANCE déposée par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société par actions de droit italien Dedalus Italia (cf. Décision et Information 220C2097 du 23 juin 2020).

La note d'information de la société Dedalus Italia (visa n°20-275 en date du 23 juin 2020) et la note en réponse de la société DEDALUS FRANCE (visa n°20-276 en date du 23 juin 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 23 juin 2020).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 25 juin 2020 au 8 juillet 2020 inclus**.

Exane BNP Paribas, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions DEDALUS FRANCE non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des actionnaires vendeurs.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. La cotation des actions DEDALUS FRANCE sera reprise le 25 juin 2020.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres DEDALUS FRANCE sont applicables.